

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20231107

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois novembre à 19 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Marolles-Lès-Saint-Calais, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation
15 novembre 2023

MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GUIBERT Cédric, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSE Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, membres titulaires, MM. DUPIN Christian, HUGUET Jean-Pierre, membres suppléants.

Date d'affichage
15 novembre 2023

Nombre de conseillers
En exercice : 42
Présents : 29
Votants : 36

Étaient excusés :

M. CHERON Michel
M. DARROY Claude remplacé par son suppléant DUPIN Christian
M. FOUCAULT Yves donne pouvoir à MERCIER Marc
M. GREMILLON Patrick
M. GUIBERT Aris donne pouvoir à GUIBERT Cédric
M. JAMOIS Xavier
M. LEBERT Philippe donne pouvoir à BORDEAU Christian
M. MORIN Sébastien
M. PARIS Hubert
M. PLUT Jean-Claude donne pouvoir à PRIEUR Sergine
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant HUGUET Jean-Pierre
Mme MENU Catherine donne pouvoir à BONNEFOY Béatrice
Mme RENARD Candy
Mme ROUGET Anne-Marie donne pouvoir à FLAMENT Dominique
Mme STERBA Éléonora donne pouvoir à MARTEL Jean-Pierre

Mme PRIEUR Sergine est nommée secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES DECISION MODIFICATIVE N°2

Vu le vote des budget prévisionnels 2023,

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'il faut procéder à une décision modificative sur le budget :

➤ Budget Annexe Ordures Ménagères

✓ Dépenses d'exploitation

Chapitre	Compte	Prévisions 2023	proposition DM2	Nouveau montant
67 Charges exceptionnelles	673 Titres annulés sur exercices antérieurs	15 000,04 €	5 000,00 €	20 000,04 €
022 Dépenses imprévues		109 500,00 €	-5 000,00 €	104 500,00 €
			0,00 €	

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :


- **ACCEPTÉ** la décision modificative telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
Sergine PRIEUR



Saint Calais, le 23 novembre 2023
Le Président,
Michel LEROY



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS